

LA LETTRE

N° 2022-05

COMPTES SOCIAUX VIEILLES RECETTES...OU

CHANGEMENT?

Le Haut Conseil du Financement de la Protection Sociale a présenté son rapport mi-janvier.

Bien évidemment, il s'alarme de la dégradation des comptes sociaux. Comment pourrait-il en être autrement alors que ceux-ci ont très largement contribué, et continue à financer le « Quoi qu'il en coûte ». Nous en avons déjà largement parlé.

Dans le même laps de temps, les profits des entreprises du CAC 40, n'ont jamais été aussi élevés. Isabelle CHAPERON, dans le Journal « LE MONDE » du 1^{er} février dernier, qui relatait les prévisions des analystes de l'agence BLOOMBERG, annonce un chiffre de 137 milliards € pour 2021. Du jamais vu ! D'un côté on exonère les entreprises de « charges sociales » et de l'autre on prolonge la CRDS (Caisse de Remboursement de la Dette Sociale) de 10 années supplémentaires, avec bien entendu son remboursement par la CRDS (Contribution au remboursement de la dette sociale) prélevée sur la population en bas des feuilles de paye ou retirée des pensions.

Mais au moment de la publication des résultats des entreprise du CAC 40 et à la veille d'élections générales en France, le Haut Conseil du Financement de la Protection Sociale est prudent. S'il avance qu'il ne s'agit pas de « renoncer à une recherche d'efficience », il laisse entendre que des voies nouvelles mériteraient d'être explorées.

Le rapport met l'accent sur la prévention

et met en avant que, d'après les calculs de la Cour des Comptes « gagner une année de vie sans incapacité permettrait d'économiser 1,5 milliard € par an sur les 10 ans qui viennent « et dans le même mouvement un surcroit de bien être pour les gens. Diantre, serait-ce la révolution au sein de cette instance ? ou tout simplement, enfin, la prise en compte d'une réalité ?

La grande majorité des dépenses de l'Assurance Maladie provient de l'explosion du nombre de maladies chroniques due en grande partie aux dégradations de notre environnement. A l'origine des dégradations, les activités humaines dans une économie orientée vers la recherche des profits maximaux en lieu et place de la satisfaction des besoins.

Alors, oui, il nous faut développer la prévention primaire et non plus se limiter à la recherche de la modification des comportements vis-à-vis de l'alcool, du tabac ou des boissons sucrées, même s'il ne s'agit pas de les ignorer. Il y a fort à penser que les 1,5 milliards € d'économie envisagés par la Cour des Comptes se limitent à la modification des comportements. C'est-à-dire à l'arbre qui cache la forêt d'économies à réaliser ! (Pesticides, perturbateurs endocriniens, malbouffe, pollution de l'air, pollution de l'eau ...)

Voilà bien des économies énormes potentielles pour la protection sociale, mais également pour le bien être des citoyens de notre pays. Action Santé Solidarité

Centre Social

Rue de Pavigny

39000 LONS LE SAUNIER

actionsantesolidarite@laposte.net

Pour ne plus recevoir la lettre, envoyer votre demande de désabonnement à l'adresse mail de l'associa0on